

nom d'Ezekiel Hart , & il répondit , me voici sur quoi le Capitaine Grant le priant d'entrer dans les rangs , il dit que ses raisons étoient telles qu'au paravant : qu'il obéiroit volontiers à Mr. Grant comme à un Capitaine Anglois , mais qu'il ne vouloit pas joindre une Compagnie Canadienne , ni commandée par des Officiers Canadiens. Mr. Grant lui dit alors qu'il auroit fait aussi bien de rester chez lui , & qu'il l'envifageoit dans le même cas que le reste.

*Aux Trois Rivières ce vingtième jour de Septembre ,  
mil sept cent quatre-vingt-dix.*

( Signé )

JOHN FRASER.

*Affirmé par devant moi.*

BADEAUX, J. P.

Moi , John Fraser , certifie que pendant la détention de Jonathan Sills , Joseph Sills & Malcom Fraser , fils , dans la commune Geolie de ce lieu , j'étois présent & entendis le susdit Jonathan Sills demander au nom desdits prisonniers , à Joseph Ray leur Gardien une copie exacte du *warrant* ou ordre d'emprisonnement ; & de plus je certifie que c'étoit vingt-quatre heures après la première demande que j'en avois faite moi-même audit Ray , à la requête & au nom desdits prisonniers , & environ six heures après l'avoir demandée pour la seconde fois.

*Aux Trois Rivières ce vingtième jour de Septembre  
mil sept cent quatre-vingt-dix.*

( Signé )

JOHN FRASER.

*Affirmé par devant moi.*

BADEAUX, J. P.